

Procès-verbal

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'École Le Tremplin
dûment convoquée et tenue de façon virtuelle
ce 8 juin 2021, à dix-huit heures trente.

Sont présents :	Valérie Tremblay	Présidente
	Nathalie Cassin	Parent substitut (remplace Karine)
	Julie Marceau	Représentante des parents
	Marie-Ève Martel	Représentante des parents
	Vicky Veillette	Représentante des parents
	Maité Gouveia	Représentante des professionnels
	Johanne Dessureault	Représentante des enseignants
	Maryse Fournier	Représentante des enseignants
	Mélanie Tschanz	Représentante des enseignants
	Anick Lauzier	Représentante du soutien
Sont absents :	Élodie Larouche	Élève - coprésidente du conseil d'école
	Marily Rivard	Élève - coprésidente du conseil d'école
	Karine De Montigny	Représentante des parents
Sont aussi présents :	Pierre Goulet	Direction
	Chantal Mongrain	Directrice adjointe
	Marie-Ève Alarie	Secrétaire de la rencontre
	Véronique Guilbert	Agente de bureau (invitée)

1. **Mot de bienvenue et présentation des membres du Conseil d'établissement**
Monsieur Goulet et Madame Tremblay souhaitent la bienvenue à tous les membres.
2. **Questions du public**
Aucune question du public.
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** 📁
 1. Présences et quorum
 2. Questions du public
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption des procès-verbaux du 18 mai 2021
 5. Suivi du dernier procès-verbal
 6. Correspondance (courrier adressé au C.É.)
 7. Rapport
 - a) Des élèves
 - b) Des enseignants
 - c) Des professionnels
 - d) Du soutien
 - c) De la direction
 8. Sujets de discussion :
 - a) Formation obligatoire membre du CÉ résolution
 - b) Suivis budgétaires
 - c) Normes et modalités
 - d) Composition du CÉ - règles de régie interne

- e) Sorties éducatives
- 9. Affaires diverses :
 - a) Profil du secondaire
 - b)
- 10. Date et lieu de la prochaine séance
- 11. Levée de l'assemblée

112-CE
20-21/120

CONSIDÉRANT que le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la réunion ordinaire du 8 juin 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maïté Gouveia, appuyé par Mélanie Tschanz et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2021

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Fournier, appuyé par Mélanie Tschanz il est résolu à l'unanimité :

112-CE
20-21/121

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2021 du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin.

5. Suivi du dernier procès-verbal

- Le projet du nouveau parc-école avance très bien. Nous avons reçu de grosses roches gratuitement afin de border notre nouveau chemin de marche et donner la possibilité aux élèves de s'asseoir.

6. Correspondance

Aucune correspondance.

7. Rapport

a) Des élèves

- Élodie nous informe des prochaines activités à venir :
 - Le gala Méritas a eu lieu le 1er juin dernier. Cet évènement vise à souligner les efforts, les améliorations et la persévérance des jeunes.
 - Mercredi avec AéRobin : animation par Robin et prix de participations.
 - Chansonnier de la semaine : Thierry Gomez
 - Dîner hot-dog gratuit pour tous les élèves et le personnel afin de souligner tous les efforts faits au courant de l'année.
 - Jeudi nous dévoilerons les gagnants du concours classe soleil. La sortie à la plage aura lieu le lendemain pour le groupe ayant réalisé la meilleure chorégraphie.
 - Aujourd'hui, il y avait des « Bubble tea » en vente au cout de 2\$. Nous avons amassé 200\$ pour les fonds du cœur.

b) Des enseignants

- Mélanie Tschanz indique que la fin d'année approche et on le sent beaucoup chez les élèves, tout le monde a bien hâte. Les nombreuses journées de grève se sont aussi fait sentir.

- Maryse Fournier souligne que deux élèves ont reçu des bourses de 200\$ chacune, soit Anali Veillette et Karyne Brouillette.
 - Anick Lauzier mentionne également que Gabriel Brouillette a remporté une bourse de 500\$ du HEC.
- La direction en profite pour remercier le personnel qui a pris du temps afin de faire les inscriptions de ces jeunes pour les différentes bourses.

c) Des professionnels

- Maïté Gouveia souligne les visites de Sylvie Lamy, policière, venue parler de la sécurité routière. De plus, des présentations virtuelles ont eu lieu. De l'information sur la Maison de Convivence, la sextortion ainsi que la violence en couple.

d) Du soutien

- Anick : « On ne lâche pas gang! »

e) De la direction

- La direction donne ses félicitations pour la participation aux différentes activités.
- La rentrée est prévue en présentiel selon le taux de vaccination à l'automne.
- Il indique de continuer notre beau travail et que le soleil s'en vient.
- La direction mentionne que l'équipe de travail est géniale et nous avons très bien coopéré à toutes les particularités que cette année nous a apportées.

8. Sujet de discussion

8.a Formation obligatoire membre du CÉ

Deux nouvelles capsules sont disponibles, soit : budget annuel et le rôle des parents.

Tous les membres du conseil d'établissement ont reçu un sondage par courriel afin de mentionner si toutes les formations obligatoires avaient été complétées.

8.b Suivis budgétaires

La direction demande si nous avons des questions précises sur les documents. Véronique Guilbert, agente de bureau, est présente pour répondre à des questionnements au besoin. Il présente alors les grandes lignes des documents. Il indique que la piscine sera ouverte à compter de l'automne.

8.c Normes et modalités

Monsieur Goulet présente le document. Le ministre de l'Éducation a imposé les normes et modalités pour l'an prochain. L'année sera en deux étapes. Nous présentons le document comme s'il s'agissait d'une année normale. Marie-Ève va se charger de corriger les coquilles dans le document.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Johanne Dessureault, appuyé par Maryse Fournier, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, les normes et modalités.

Approuvé à l'unanimité.

112-CE
20-21/122

8.d Composition du CÉ - règle de régie interne

À la demande de la présidente, nous avons révisé les règles de régie interne. La direction nous présente le document.

Concernant le point 3.1.1, un choix doit être fait entre deux propositions de texte.

Johanne Dessureault propose qu'on opte pour « 3 enseignants, dont un préférablement du primaire » pour les enseignants. Même chose pour les parents « 3 parents, dont un préférablement du primaire ».

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Johanne Dessureault, appuyé par Maryse Fournier, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, les règles de régie interne telles que proposées.

Approuvé à l'unanimité.

112-CE
20-21/123

8.e Sorties éducatives

Anick Lauzier présente les activités de fin d'années.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Tremblay, appuyé par Mélanie Tschanz, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, les sorties éducatives 2020-2021 restantes.

Approuvé à l'unanimité.

112-CE
20-21/124

9. Affaires diverses

a) Profils du secondaire

Valérie Tremblay se questionne à propos des profils offerts à l'automne pour les 1res secondaires. La direction répond à ses questionnements.

10. Date et lieu de la prochaine

La date de la prochaine rencontre sera à déterminer l'an prochain.

11. Levée de l'assemblée

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Marceau, appuyée par Mélanie Tschanz, il est résolu à l'unanimité;

DE CLORE la réunion ordinaire du 8 juin 2021, à 20 h 38.

112-CE
20-21/125